### TUBERCULOSE BACILLIFERE CHEZ UN SOIGNANT BILAN DU RAPPEL DE 3600 PERSONNES POTENTIELLEMENT EXPOSEES

B. Tequi<sup>1</sup>, E.Chailleux<sup>2</sup>, G.Potel<sup>1</sup>, P.Bemer<sup>1</sup>, P.Germaud<sup>2</sup>, D.Tripodi<sup>3</sup>, D.Lepelletier<sup>1</sup>, F.Raffi<sup>4</sup>

<sup>1</sup>Laboratoire de bactériologie-hygiène, <sup>2</sup> Service de pneumologie, Service des Urgences, <sup>3</sup>Service de santé au travail,

<sup>4</sup>Président du CLIN CHU Nantes

## Contexte

- 1/08/2005 : très nombreux BAAR à l'examen direct chez une aide-soignante du service des urgences (SAU)
  - Toux persistante depuis 3 mois, sans AEG, plusieurs consultations avec RP et AT
  - Culture positive à M. tuberculosis
  - Le génotytpage de la souche, ne montre aucun lien de clonalité avec les souches isolées au CHU de Nantes depuis 2003
  - Sujet né en France, en poste au SAU depuis 1998
  - Dernière visite à la médecine préventive en 2003

## Contexte

- 4/08/2005 : information de la DDASS par le médecin du travail
- 9/08/2005 : information du responsable de l'EOH par le C-CLIN et l'InVS
- 10/08/2005 : Cellule de crise associant DDASS, direction, SAU, pneumologue et unité d'hygiène avec décision consensuelle de
  - dépistage du personnel
  - information des médecins traitants pour les patients exposés
- 17/08/2005 : InVS impose un suivi des patients
- 23/08/2005 : CLIN extraordinaire en présence de la DDASS, du SLAT(Conseil Général), du pneumologue

# Identification des sujets « contact »

- Définition de la 3 mois précédant le Dg période contagieuse
- 2. Sélection des périodes de travail de l'agent pendant cette période

35 jours, exclusivement au SAU adulte (secteur traumatique et non traumatique)

 Identification des professionnels exposés

# 300 personnels hospitaliers

- IDE, AS du SAU
- Médecins du SAU
- Externes, internes et 4 médecins de garde

## Identification des patients exposés

A partir des fichiers informatiques

- 12000 passages lors des périodes de travail de l'agent
  - Sélection de 3556 patients en fonction des horaires et secteurs de travail
    - 57 patients décédés
    - 102 patients hospitalisés
    - 153 adresses erronées
  - 3346 patients exposés identifiés

# Modalités d'information des sujets « contact »

### Personnels hospitaliers

- Visite médicale
- IDR
- RP à J<sub>0</sub> et J<sub>90</sub>

#### **Patients**

- Courrier d'information à
   J<sub>0</sub> et J<sub>90</sub> et ordonnance de RP
- N° vert pendant le premier mois
- RP à  $J_0$  et  $J_{90}$
- IDR non proposée (difficulté d'interprétation prévisible)
- Courrier d'information pour le médecin traitant à J<sub>0</sub> et J<sub>90</sub>

# Résultats du dépistage (1) Personnels hospitaliers

- Suivi en médecine du travail 221/300 (74%)
- 2 cas de tuberculose latente (IDR > 20 mm, ou augmentée de 10 mm, RP négative), avec mise sous traitement
- 1 cas de tuberculose pulmonaire non bacillifère, chez un interne participant aux gardes
  - découverte fortuite au dépistage (asymptomatique)
  - souche sans lien de clonalité avec l'agent du SAU
  - sujet né à l'étranger, en France depuis 2002

# Résultats du dépistage (2) Patients

- 484 appels au n° vert, gérés par une FFI et l'EOH
- Camion de dépistage mis à disposition par le Conseil Général pendant 4 jours
- **RP n°1** n = 1632 (49%)

1000 RP en cabinet libéral 632 RP dans camion

- RP n°1 anormales n = 80 (5%) sans rapport avec une tuberculose
- **RP n°2** n = 749 (22%)

Uniquement en cabinet libéral

 $\rightarrow$  RP n°2 anormales n = 32 (4%)

## Discussion

- Stratégie initiale d'information tenait compte
  - Risque d'exposition important pour les professionnels
  - Risque de contagiosité faible pour les patients
    - Contact patient agent < 1 heure
    - → Mais loi du 4 mars 2002 non respectée
- Difficultés prévisibles
  - Compréhension du courrier, lieu de réalisation de la RP, déplacement des sujets non valides, modalités de remboursement
  - Difficultés d'interprétation des RP (patients âgés avec co-morbidité) et impossibilité de réaliser une consultation systématique

## Discussion

### Difficultés non prévues

- Adresses inexactes (5%)
- Patients décédés après leur passage au SAU
- Médecins traitants non identifiés dans > 50 %
- Afflux de patients au camion de dépistage
- Utilisation des ordonnances de RP pour d'autres membres de la famille
- Surfacturation des cabinets libéraux
- Réception de résultat de RP > 5 mois après envoi du courrier

### Aspects positifs de ce dépistage

- Absence de mouvement de panique, lié à l'information écrite, téléphonique et médiatique (conférence de presse)
- Satisfaction des patients estimant être bien informés

# Conclusion (1)

### Procédure de rappel lourde

- Temps médical, soignant et administratif
- 68.618 euros
- Aucun cas secondaire chez les patients exposés < 1 heure</li>
- 2 cas d'infection possible chez les professionnels du SAU

#### Perspectives

 Améliorer le suivi médical des personnels dans les services exposés dont le SAU

Penser à la possibilité d'une tuberculose en cas de toux prolongée chez les professionnels de santé

# Conclusion (2)

- 260 cas de tuberculose déclarés chez les professionnels de santé en 2004 (Che et al, BEH 2006)
- Rapport coût/rentabilité plaide contre le dépistage des sujets ayant été en contact avec un professionnel dans un contexte de soins de courte durée et/ou sans contact étroit (SAU)

## Remerciements

E.Hourna, A. Champain, P.Cornu, C.Gongora, M.Picard, F.Piveteau, O.Maillard, D.Boutoille, Ph.Brun, JL.Bomard, A.Henry, S.Lebleis, M.Brochot, D.Lecordier, B.Duigou, D.Trewick, E.Batard, J.Bacher, F.Leveque